



G R O U P E C 3
Pour une meilleure gestion de votre entreprise

Un sérieux **coup de pouce** pour les créateurs d'entreprise

Le manque de locaux et d'ateliers offerts sur le marché à des prix abordables est un sérieux frein à la création d'entreprise. C'est dans cette perspective que la Mutualité d'Aide aux Artisans (MAA) a pris la décision de créer dans la zone d'activités «Triangle Vert», à proximité de Mondorf-les-Bains, une infrastructure pour jeunes entrepreneurs. Les travaux de construction d'un hall subdivisé en 10 ateliers vont bon train et les premières entreprises pourront prendre possession de leurs locaux dès cet automne. d'handwieri s'est entretenu avec Théo Hollerich, administrateur délégué de la MAA et Patrick Dahm, directeur adjoint.



Le conseil d'administration et la direction de la MAA lors d'une visite de chantier

d'handwieri: Qu'est-ce qui a motivé la MAA pour entamer un tel projet?

Théo Hollerich: L'encadrement des créateurs d'entreprise est une des principales missions de la Mutualité. Dans ce contexte, nous avons constaté que les jeunes entrepreneurs éprouaient de plus en plus de difficultés pour trouver, à un coût raisonnable, des locaux adaptés à l'activité de leurs entreprises. Afin de débloquer quelque peu ce frein à la création d'entreprise, nous avons décidé de mettre sur pied une pépinière d'entreprise pour l'artisanat.

d'handwieri: Comment le projet a-t-il évolué?

Théo Hollerich: Dans une première étape, la Mutualité d'Aide aux Artisans a signé fin mars 2006 avec le Syndicat Intercommunal S.I.A.E.R. un contrat de concession d'un droit de superficie s'étendant sur un terrain de 54.50 ares dans la zone d'activités le «Triangle Vert» à Ellange/Mondorf. Depuis quelques mois nous sommes en train de construire sur ce terrain un hall de 2.000 m², subdivisé en 10 ateliers d'une surface utile allant de 155 à 223 m². Le complexe accueillera également des infrastructures communes, comme



p.ex. un accueil, une salle de réunion, des installations sanitaires, une cuisine et réfectoire ou encore des photocopieuses.

d'handwierk: Quelles entreprises sont visées par ce projet?

Patrick Dahm: Nous visons les entrepreneurs qui remplissent les critères de premier établissement, c'est-à-dire ceux qui vont s'établir, ou qui sont établis depuis moins de trois ans, par exemple dans un métier du parachèvement, de la construction métallique ou de la mécanique. On propose un bail de trois à six années, ce qui devrait permettre à l'entreprise de prendre ses marques et de consolider son projet d'entreprise dans de bonnes conditions. Le loyer se situera entre 1 200 et 1 600 euros en fonction des surfaces occupées.

d'handwierk: Le «Handwierkerhaff» vient s'ajouter à une offre de services déjà bien étoffée dont peuvent profiter les créateurs d'entreprise dans l'artisanat.

Théo Hollerich: La MAA peut se prévaloir d'une très longue expérience en matière de création d'entreprise. Nous avons développé à cet effet un package global de services répondant aux besoins multiples des créateurs, tant en matière de conseil et d'analyse qu'en matière de financement.

Notre offre comprend notamment l'établissement d'un business plan, l'introduction des dossiers auprès du ministère des Classes Moyennes et auprès de l'SNCI, le cautionnement d'un prêt bancaire ou d'un crédit d'équipement.

D'handwierk: Est-ce que les locataires du Handwierkerhaff pourront profiter de ce package?

Patrick Dahm: Bien entendu, notre intervention ne se limitera pas à la mise à disposition d'un atelier. Nous allons cautionner les crédits nécessaires au financement du projet d'établissement et faire toutes les démarches pour que nos locataires puissent bénéficier de toutes les aides étatiques possibles.

d'handwierk: M. Hollerich, Monsieur Dahm, merci de nous avoir accordé cet entretien.



Pour plus d'informations:

Mutualité d'Aide aux Artisans
58, rue Glesener
L-1630 Luxembourg
Tél: 489161 210
www.maa.lu

SwitchBLUE

L'énergie à la source



www.electris.lu
8002 8032 appel gratuit

Switchez
votre énergie en bleu et
préservez l'environnement!

Exclusivité Electris, l'abonnement SwitchBLUE PRO vous garantit une électricité à usage professionnel propre et renouvelable, produite à 100 % par des barrages hydroélectriques luxembourgeois.

Changez
de partenaire et bénéficiez d'un
tarif dégressif personnalisé!

Pour switcher la vie en bleu et faire des économies sur votre facture, abonnez-vous chez Electris! Sans aucun frais, Electris s'occupe de tout, y compris de résilier votre ancien contrat. Et vous conservez la même installation et le même compteur.

Electris

Des énergies pour l'avenir
par Hoffmann Frères

